

Façon dont je me situe en matière de recherche

I/ REFLEXION EPISTEMOLOGIQUE SUR LA DISCIPLINE "SCIENCE ECONOMIQUE"  
ET SON APPLICATION DANS LES PAYS SOUS-DEVELOPPES.

A/ La crise de la discipline.

Il est clair aujourd'hui que la "science économique" cherche à rédéfi-

de l'entreprise, planification, comptabilité économique...

Ces subdivisions, très schématiques et incomplètes, montrent à quel point la discipline s'est diversifiée en différentes tendances étrangères l'une à l'autre.

Ayant rappelé brièvement cette crise de la discipline, que faut-il conclure ? Pour ma part, je pense que l'un des tâches principales de la recherche économique sera, pendant de longues années encore, la réflexion épistémologique : objet de l'économie, possibilités d'unification ou de convergence des différentes tendances, statut de la discipline par rapport aux sciences sociales voisines, enseignement (unités pluridisciplinaires ou enseignement séparé) etc...

#### B/ La recherche économique en pays sous-développés

Que peut proposer la recherche économique sur le terrain particulier des pays sous-développés ? Il me semble nécessaire d'évoquer ici la notion d'"économie du développement". Cette notion est née des problèmes nouveaux posés par l'extension de l'aire d'influence de l'économie. Cependant on perçoit clairement les mobiles idéologiques et politiques de l'opération. La plupart des essais de définition d'une "économie de développement", ainsi d'ailleurs que la notion de "croissance" véhiculée par celle-ci, ont consisté à adapter, sans vraiment les critiquer, les anciennes catégories de l'économie libérale. On peut évoquer ici,

très schématiquement, quelques-unes des tentatives élaborées dans ce sens :

1) Recours aux ethnologues et anthropologues : l'économiste leur demande de rendre compte des "bizarreries" observées dans le comportement social des pays du Tiers-Monde. Il s'ensuit que l'économiste utilisera ses techniques d'analyse habituelles, mais après avoir pris la précaution d'exposer quelques préalables : chapitres préliminaires ou avant-propos sur les sociétés "traditionnelles", le "dualisme", les phénomènes "d'autosubsistance" etc... Les économistes considèrent généralement que ces particularités sont des survivances, appelées à disparaître, et qui gênent l'analyse. Dans le même esprit, on notera les réflexions sur les "freins au développement". Tout l'art de l'économiste consiste à donner des recettes pratiques pour aider les pays attardés à acquérir "une bonne mentalité", c'est-à-dire à abandonner leurs valeurs. On propose alors quelques innovations, qui ne manquent pas de donner quelquefois d'excellents résultats, mais qui restent superficielles : action pédagogique par création d'unités expérimentales, aidé à la formation, assistance technique, aide financière internationale par création d'unités-pilotes etc... Le but recherché est l'acculturation rapide, fondée sur l'assistance aux minorités, la recherche d'élites de développement, susceptibles d'entraîner progressivement l'ensemble de la société concernée.

2) Recours aux ethnologues ou anthropologues, mais dans un esprit différents. Il ne s'agit pas tant d'acculturer selon le modèle occidental, mais

de proposer des institutions adaptées aux sociétés sous-développées : l'économiste découvrira par exemple qu'il existe des classes d'âge en Afrique, des groupes d'entraide etc... Il proposera alors des solutions, déjà connues en Europe, mais peu pratiquées et qu'on abandonnait à l'action sociale ou aux syndicats : l'économiste affirmera donc son respect des "solidarités traditionnelles" et proposera des formules coopératives. S'il admet par exemple que l'épargne individuelle n'est pas possible dans le système "traditionnel", il suggérera d'aménager des formules d'épargne collective, souvent imposées par les pouvoirs publics : sociétés de prévoyance, réserves vivrières obligatoires, (greniers collectifs), fons d'assistance et de garantie etc...

3) Promotion d'une bourgeoisie d'affaires moderne : les partisans de cette formule considèrent qu'il n'y a rien à espérer des sociétés traditionnelles

dépendance, consiste simplement à reconnaître la capacité du plus riche à continuer de s'enrichir.

## II - EXPLICITATION DE MA POSITION PERSONNELLE EN MATIERE DE RECHERCHE :

A/ L'une des tâches essentielles de la recherche économique en Afrique me paraît être la collecte des données, puisqu'on ignore encore à peu près tout sur tout. Cette tâche de recherche reste indispensable et entre dans la mission de l'O.R.S.T.O.M. Ce travail me paraît essentiel pour tout chercheur et, en début de carrière, devrait se concrétiser par une monographie (terrain restreint, connaissance approfondie du site et des individus, possibilité de vérifier sérieusement l'exactitude des données recueillies). Ceci n'enlève rien à la valeur des critiques fréquemment faites à la monographie. J'estime qu'elle est nécessaire au débutant (un ou deux séjours O.R.S.T.O.M. en début de carrière), mais qu'elle risque de devenir un système habituel de travail qu'il convient d'éviter à tout prix.

B/ La recherche individuelle me paraît condamnée, sauf exceptions, d'une part parce que la section manque d'effectifs, mais surtout parce que le travail en équipe est plus productif : complémentarité des connaissances, émulation, division du travail, meilleure utilisation des moyens etc...

C/ Je pense que la réflexion sur le choix des thèmes est essentielle et devrait aboutir à une limitation du nombre des programmes. Le choix de quelques grands sujets, traités en équipe dans plusieurs pays, devrait permettre aux chercheurs de dépasser le stade de la collecte des données et aboutir à des travaux importants, suffisamment documentés pour permettre d'ébaucher une théorie du devenir économique dans les pays étudiés (on pourrait par exemple analyser la situation de la "dépendance économique" en Afrique, constater l'existence d'un ou de plusieurs modèles de développement, estimer la marge d'initiative possible des pays africains, faire le bilan des impasses et des échecs économiques, aboutir enfin à un diagnostic sur les termes du rapport de forces entre pays développés et pays sous-développés, etc...). Quel que soit le niveau d'abstraction accessible, je vois de la manière suivante l'orientation de la recherche économique à l'ORSTOM : restriction des thèmes, abandon de la petite monographie (sauf comme discipline d'initiation) regroupement des chercheurs en équipes, élaboration commune des thèmes par les C.T. Sciences Humaines (d'où l'idée d'une équipe centrale pluridisciplinaire).

D/ Concernant mes préférences, je me rattache, par goût et par formation, à ce qu'on appelle la démarche "anthropologique" ou "socio-économique", selon l'expression employée dans la note Couty-Winter. Il m'a paru que certains chercheurs de la section donnaient un contenu péjoratif à cette acception. Il est donc utile d'explicitier le sens des expressions employées ci-dessus. Je dirai d'abord que l'orientation anthropologique à l'O.R.S.T.O.M. me paraît aussi nécessaire que les travaux de recherche appliqués en intégrant des données et des

production, la consommation et la distribution de biens et de services, qui ont un prix et des valeurs d'usage et d'échange définis. Par exemple, la manière d'étudier la distribution commencera par une investigation selon les procédures

classiques de la discipline : étude de la relation entre la quantité mise en relation de

collègues et des instances scientifiques qui doivent veiller à limiter le champ des recherches entreprises par les anthropologues.

- La deuxième caractéristique essentielle de l'approche anthropologique me paraît être la suivante : contrairement à l'approche macro-économique qui organise des agrégats et raisonne surtout en fonction du futur (construction de modèles et projections), l'approche anthropologique est une approche génétique. A l'opposé de la démarche de l'économie libérale, qui postule l'existence de certains traits de comportement universels et univoques, l'approche anthropologique, observe que le comportement économique n'est pas déterminé principalement par les tempéraments des individus, mais par l'histoire des sociétés dans lesquelles ils vivent. Il s'ensuit que l'anthropologue s'intéresse aux formations sociales et à leur genèse.